

Ethos
- Ethos - Equities CH indexed, Corporate Governance
- Ethos - Equities Sustainable World ex CH
- Ethos - Bonds CHF
- Ethos - Bonds International
- Ethos - Sustainable Balanced 33

Fonds de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels »
Modification du prospectus

Conformément au prospectus en vigueur, l'émission et le rachat des parts des compartiments de l'ombrelle sont soumis aux conditions suivantes :

- 1) Jour de passation et délai de réception des ordres : les demandes de souscription et de rachat des parts doivent parvenir à la banque dépositaire jusqu'à 12h00 au plus tard :
 - chaque jour ouvrable bancaire pour tous les compartiments sauf Ethos - Sustainable Balanced 33 ;
 - jusqu'au lundi ou le jour ouvrable bancaire précédent si le lundi est un jour férié pour le compartiment Ethos - Sustainable Balanced 33.
- 2) Jour d'évaluation : la valeur nette d'inventaire applicable à la transaction est calculée sur la base des cours de clôture :
 - du jour de passation de l'ordre pour les compartiments Ethos - Equities CH indexed, Corporate Governance, Ethos - Bonds CHF et Ethos - Bonds International ;
 - du jour ouvrable bancaire suivant le jour de passation de l'ordre pour le compartiment Ethos - Equities Sustainable World ex CH ;
 - du vendredi suivant le jour de passation de l'ordre ou du jour ouvrable bancaire suivant si le vendredi est un jour férié pour le compartiment Ethos - Sustainable Balanced 33.
- 3) Jour de calcul : le calcul de la valeur nette d'inventaire a lieu le jour ouvrable bancaire suivant le Jour d'évaluation pour tous les compartiments.
- 4) Jour du règlement de la transaction : la date-valeur du paiement des souscriptions et des rachats intervient :
 - deux jours ouvrables bancaires après le Jour d'évaluation pour les compartiments Ethos - Equities CH indexed, Corporate Governance, Ethos - Equities Sustainable World ex CH et Ethos - Bonds CHF ;
 - trois jours ouvrables bancaires après le Jour d'évaluation pour le compartiment Ethos - Bonds International ;
 - deux jours ouvrables bancaires après le Jour d'évaluation en cas de souscription et trois jours ouvrables bancaires après le Jour d'évaluation en cas de rachat pour le compartiment Ethos - Sustainable Balanced 33.

Pour chaque compartiment, le prospectus indique en outre que si les règlements ne peuvent pas être effectués à la date-valeur, en raison du fait que les banques sont fermées ou qu'un système de règlements interbancaires est indisponible dans le pays concerné, cette date est alors repoussée au premier jour où les règlements peuvent être effectués.

A la demande du gestionnaire, les modifications suivantes seront introduites dans les chiffres 1), 2) et 4) susmentionnés :

- Ad 1) Pour le compartiment Ethos - Sustainable Balanced 33, le jour de passation des ordres restera le lundi mais si ce dernier est un jour férié, ledit jour sera alors déplacé au premier jour ouvrable bancaire suivant (au lieu du jour ouvrable bancaire précédent). S'agissant du délai de réception des ordres, il sera avancé à 11h00 (au lieu de 12h00).
Pour le compartiment Ethos - Equities CH indexed, Corporate Governance, le délai de réception des ordres sera avancé à 11h00 (au lieu de 12h00). Pour les compartiments Ethos - Equities Sustainable World ex CH, Ethos - Bonds CHF et Ethos - Bonds International, ledit délai sera déplacé à 14h00 (au lieu de 12h00). Les parts des quatre compartiments précités resteront émises et rachetées chaque jour ouvrable bancaire.
- Ad 2) Pour le compartiment Ethos - Sustainable Balanced 33, les cours de clôture utilisés pour le calcul de la valeur nette d'inventaire seront ceux du mardi ou du premier jour ouvrable bancaire suivant (au lieu de ceux du vendredi suivant le jour de passation de l'ordre ou du jour ouvrable bancaire suivant si le vendredi est un jour férié).
Il n'y aura pas de changement pour les quatre autres compartiments.
- Ad 4) Pour le compartiment Ethos - Bonds International, la date-valeur du paiement des souscriptions et des rachats interviendra deux jours ouvrables bancaires après le Jour d'évaluation (au lieu de trois jours) et, pour le compartiment Ethos - Sustainable Balanced 33, elle interviendra deux jours ouvrables bancaires après le Jour d'évaluation pour les souscriptions et les rachats (au lieu de deux jours en cas de souscription et de trois jours en cas de rachat).
La date-valeur pour les trois autres compartiments ne sera pas modifiée.
Le contenu du prospectus concernant le report de la date-valeur en cas de fermeture des banques ou d'un système de règlement sera supprimé et remplacé par la clause suivante : « *Toutefois, pour les demandes de rachat de parts et dans le cas où le règlement (settlement) sur un marché est fermé, le paiement peut être reporté jusqu'à l'ouverture et à l'exécution du règlement (settlement)* ».

Compte tenu de ce qui précède, la publication des prix pour le compartiment Ethos – Sustainable Balanced 33 interviendra chaque mercredi ou le premier jour ouvrable bancaire suivant (au lieu du lundi ou du premier jour ouvrable bancaire suivant). Pour les quatre autres compartiments, la publication des prix ne sera pas modifiée et continuera à intervenir chaque jour ouvrable bancaire.

Par ailleurs, la clause du prospectus précisant les jours où il n'est pas effectué d'émission ou de rachat des parts des compartiments sera modifiée. Son libellé sera à l'avenir le suivant : « *Il n'est pas effectué d'émission ou de rachat les jours fériés suisses et vaudois (1^{er} et 2 janvier, Vendredi Saint, Lundi de Pâques, Ascension, Lundi de Pentecôte, 1^{er} août, Lundi du Jeûne fédéral, Noël), les 24, 26 et 31 décembre ainsi que les jours où les bourses ou marchés des pays principaux de placement du compartiment concerné sont fermés ou encore en présence de circonstances exceptionnelles au sens du § 17 chiffre 5 du contrat de fonds* ».

Ces modifications dans les conditions d'émission et de rachat des parts des compartiments prendront effet le 1^{er} mai 2021. Par conséquent :

- les demandes de souscription et de rachat des parts reçues par la banque dépositaire jusqu'au vendredi 30 avril 2021 à 12h00 seront traitées aux conditions en vigueur actuellement ;
- les demandes de souscription et de rachat des parts reçues par la banque dépositaire à partir de 12h01 le vendredi 30 avril 2021 seront traitées suivant les modalités modifiées, telles que décrites ci-dessus.

Le nouveau prospectus de mai 2021 avec contrat de fonds intégré ainsi que les informations clés pour l'investisseur sont disponibles gratuitement auprès de la direction du fonds.

Lausanne, le 23 avril 2021

Direction du fonds :
GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2, 1004 Lausanne

Banque dépositaire :
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne